



**AFFICHÉ**  
**LE 03/07/2026**

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Séance du 30/06/2026 à 10 H 30**

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX et le trente du mois de juin, le Conseil d'Administration, convoqué par lettre du quinze juin 2026, s'est réuni sous la présidence de Mme Laetitia DOSNE, Vice-Présidente du CCAS.

**Étaient présents :**

Madame Laetitia DOSNE, Vice-Présidente  
Madame Isabelle ALTAYRAC, Vice-Présidente Déléguée  
Madame Djamila HERRY-BOURAS  
Monsieur Thierry DOSNE  
Mme Maylis CANCE  
Mme Carol ISOUARD  
Monsieur François BARRIERE

**Étaient représentés :**

Monsieur Olivier GALZI, Président du CCAS représenté par Mme Laetitia DOSNE  
Mme Sabine FERRUCCI, représentée par Mme Isabelle ALTAYRAC  
Madame Marie JUIDIAS, représentée par M. Thierry DOSNE

**Étaient Excusés/Absents :**

Madame Maryline CROYET

**Secrétaire de séance :**

Mme Mireille LAMBERT, Directrice du CCAS

\* \* \* \*

La séance du Conseil d'Administration est ouverte à 10 H 30 par Madame Laetitia DOSNE, Vice-Présidente du CCAS.

## **APPROBATION DU COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18/06/2026**

### **COMMISSION PERMANENTE DU 18/06/2026**

#### **6 DOSSIERS – 5 ACCORDS ET UN REFUS**

- MONTANT DES AIDES DEMANDÉES : 2366 €<sup>21</sup>
- MONTANT DES AIDES ACCORDÉES : 1760 €

### **SECOURS D'URGENCE DU 15 JANVIER 2026 AU 16 JUIN 2026**

- 47 SECOURS D'URGENCES POUR UN MONTANT DE 1605 €

### **DELIBERATIONS CADRES : CONVENTIONS SIGNEES**

**Délib cadre N° 2026\_28 - RESSOURCES HUMAINES - Adoption d'une délibération cadre relative aux actions de prévention en matière de santé, sécurité et conditions de travail des agents.**

- *Convention de prestation ayant pour objet de participer à la démarche de prévention des Risques Psycho-Sociaux (RPS) et d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail (QVT), le CCAS d'Avignon confie à Mme BEUCHE MOREL, la conception et l'animation de séances collectives de sophrologie pour les agents. 12 Séances de 12 personnes d'une heure chacune pour un montant total de 1200 € TTC.*

## DELIBERATIONS

### **Délib. N°2026\_67 FINANCES : Marché public de fourniture de repas préparés en liaison froide et de goûters pour les structures de petite enfance – Autorisation de signature**

Afin de se conformer à la réglementation relative aux marchés publics imposant une mise en concurrence régulière des prestataires, le CCAS d'Avignon a lancé une consultation selon une procédure d'appel d'offres ouvert en vue du renouvellement du marché de fourniture de repas préparés en liaison froide et de goûters pour les structures de petite enfance, pour une durée de quatre ans à compter du 1er septembre 2026.

Le marché est conclu sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, conformément aux dispositions du Code de la commande publique, avec les montants contractuels suivants, montant minimum annuel 200 000 € HT, montant maximum annuel 400 000 € HT.

À l'issue de l'analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres a attribué le marché à la société TERRES DE CUISINE - ZA la Horsière – 13870 ROGNONAS, dont l'offre, seule admise à l'analyse et au classement après élimination des offres irrégulières, a été jugée conforme aux exigences du dossier de consultation et particulièrement adaptée aux besoins des structures de la petite enfance. Autorisation de signature.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

## QUESTIONS DIVERSES